

Prévoir, prioriser et investir selon nos moyens.



Jacques Ladouceur, maire



Richelieu

200, boulevard Richelieu
Richelieu (Québec) J3L 3R4
Téléphone: 450 658-1157
info@ville.richelieu.qc.ca

Le mot du maire

Après plusieurs rencontres de travail, le conseil municipal nouvellement élu vous présente le budget 2026 de votre Ville. Il est le fruit de grandes réflexions, reflet des échanges et des décisions prises.

Le budget 2026 est de loin l'un des plus difficiles que j'ai eu à élaborer. Compte tenu de facteurs externes à notre municipalité, notre marge de manœuvre pour faire progresser notre communauté s'est considérablement réduite. Il est évident que nous avons dû faire des choix difficiles concernant les services offerts à la population. Entre autres, nous avons décidé de privilégier les infrastructures municipales au détriment d'autres services de la Ville.

Ainsi, l'année 2026 sera marquée par la réévaluation, la planification et la prise de décisions structurantes. Les coûts explosent dans tous les secteurs d'activité et exercent une pression importante sur notre budget de fonctionnement. Si nous souhaitons revenir à des hausses de taxes plus modérées, des choix responsables devront être faits.

Pour un premier exercice budgétaire réalisé par un conseil composé de plusieurs nouveaux élus, le choc a été important. L'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation est venue complexifier la situation. Nous avons toutefois compensé la hausse de la valeur marchande des immeubles par une diminution du taux de taxation. Il demeurera néanmoins difficile de comparer votre compte de taxes avec celui de l'année précédente, puisque les valeurs foncières ont été ajustées différemment selon les secteurs de la Ville.

Un important travail nous attend en 2026 afin de trouver des solutions durables et de bâtir une Ville à la hauteur de nos moyens.

Merci

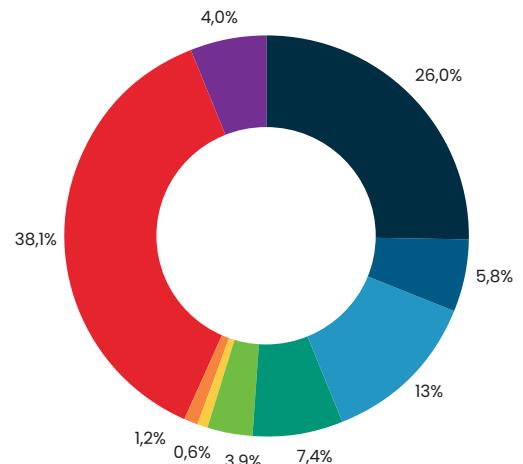
Jacques Ladouceur, maire

Faits saillants du budget 2026

Revenus

	2026	2025
Taxes	10 344 143 \$	9 419 315 \$
Paiement tenant lieu de taxes	84 300 \$	77 300 \$
Imposition des droits	530 000 \$	425 000 \$
Services rendus	114 000 \$	113 900 \$
Intérêts	205 000 \$	155 000 \$
Transferts	554 457 \$	792 685 \$
TOTAL	11 831 900 \$	10 983 200 \$

Dépenses par objet



Dépenses de fonctionnement

	2026	2025
Administration générale	2 663 555 \$	2 677 621 \$
Sécurité publique	2 608 303 \$	2 379 806 \$
Transport	3 008 826 \$	2 620 700 \$
Hygiène du milieu	2 481 376 \$	2 204 655 \$
Santé et bien-être	72 592 \$	64 404 \$
Aménagement, urbanisme et développement	324 154 \$	313 723 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	1 488 396 \$	1 389 856 \$
Service de la dette	1 091 978 \$	835 748 \$
Remb. du fonds de roulement et affectations	(1 907 280) \$	(1 503 313) \$
TOTAL	11 831 900 \$	10 983 200 \$

La répartition des dépenses par objet permet de comprendre concrètement comment chaque dollar du budget de fonctionnement est utilisé.

La **rémunération (26,0 %)** et les **charges sociales (5,8 %)** représentent près du tiers des dépenses totales et assurent le maintien des services municipaux essentiels nécessaire à la population.

Les **services professionnels, techniques et autres (13,0 %)** couvrent l'expertise spécialisée requise pour assurer la planification, la conformité réglementaire et la réalisation des projets municipaux.

Les dépenses liées à la location, à l'entretien et à la réparation (7,4 %), de même qu'aux biens non durables (3,9 %), concernent principalement l'entretien des infrastructures, des bâtiments et des équipements municipaux. Les biens durables (0,6 %) correspondent à l'acquisition de matériel et d'équipements à long terme. Les dépenses de transport et communications (1,2 %) couvrent les frais nécessaires au bon fonctionnement des opérations municipales. La plus grande part du budget, soit **38,1 %**, est consacrée aux contributions à des organismes, à l'amortissement et à d'autres obligations financières, illustrant le poids important des engagements externes ainsi que des investissements antérieurs. Enfin, les **frais de financement (4,0 %)** sont liés au service de la dette municipale.

Variation à la hausse : principaux facteurs

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du budget 2026.

Augmentation des quotes-parts

Les contributions versées aux organismes régionaux ont augmenté de manière significative. À titre d'exemple, la quote-part liée à la Régie de police a connu une hausse de 12 %, représentant plus de 155 000 \$ à elle seule. D'autres quotes-parts ont également subi des augmentations notables.

Entretien des infrastructures

Les besoins en entretien régulier sont en forte croissance, notamment pour la voirie, le réseau d'égout et d'aqueduc, les bâtiments et les véhicules municipaux. Ces investissements sont essentiels pour préserver les actifs municipaux et éviter des coûts plus élevés à long terme.

Il faut aussi savoir que l'usine de filtration d'eau potable de la SECT'EAU nécessite des rénovations majeures. Au fil des années, les frais de rénovations seront partagés entre les villes de Chambly, Marieville et Richelieu. En 2026, les quotes-parts de la SECT'EAU sont influencées par le début des travaux.

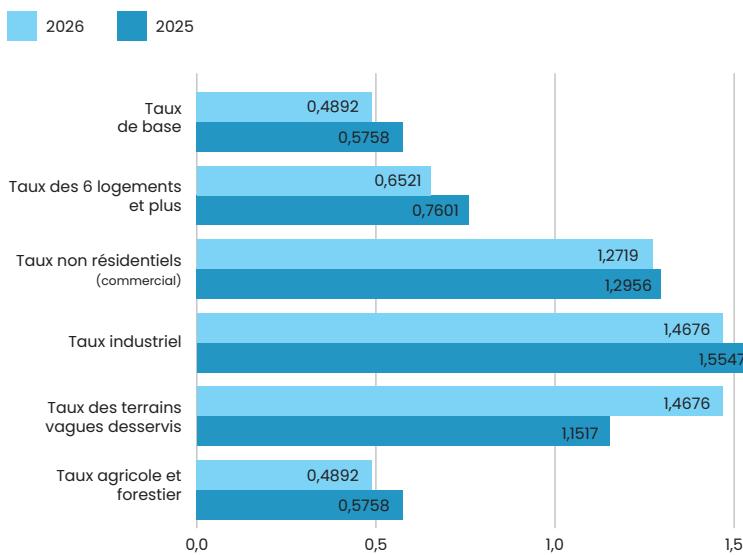
Frais de financement

Une portion de la dette municipale a été refinancée en 2025 à des taux de 3,3 % et 3,4 %, comparativement à des taux variants entre 1 % et 2 % auparavant, entraînant une augmentation importante des frais de financement.

Affectation du surplus

Soucieux de limiter la pression financière sur les citoyens, le conseil municipal a également affecté un montant de 500 000 \$ provenant des surplus accumulés afin d'équilibrer le budget et de réduire l'impact sur la taxation.

Taux de taxes



Compte de taxes 2026 (pour une résidence moyenne)

	2026	2025	ÉCART
Valeur d'une résidence moyenne	553 714 \$	424 734 \$	
Taux résidentiel	0,4892	0,5758	-15,0%
Taux service de la dette (urbanisée)	0,0468	0,0387	20,9%

TAXATION

Taxe générale	2 708,77 \$	2 445,62 \$	10,8%
Taxe service de la dette (urbanisée)	259,14 \$	164,37 \$	57,7%

TARIFICATION

Eau	188,00 \$	149,00 \$	26,2%
Assainissement	236,00 \$	225,00 \$	4,9%
Matières résiduelles	100,83 \$	90,90 \$	10,9%
Matières organiques	94,50 \$	85,00 \$	11,2%
Écocentre	55,50 \$	50,00 \$	11,0%
Sécurité publique	256,00 \$	243,00 \$	5,3%
COMPTE DE TAXE	3 898,74 \$	3 452,89 \$	12,9%

Programme triennal d'immobilisations

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) reflète la volonté du conseil municipal d'investir de façon stratégique, tout en respectant la capacité financière de la Ville.

En 2026, plusieurs projets permettront de moderniser des infrastructures essentielles. Le remplacement de pompes à la station de pompage Massé et l'ajout d'une génératrice à la station Béique contribueront à la fiabilité des installations municipales. Le parc de l'Étang bénéficiera de l'ajout de sentiers et de mobilier urbain, contribuant à améliorer l'accessibilité et l'expérience citoyenne. Des travaux d'asphaltage sont également prévus sur certaines rues nécessitant des interventions prioritaires. Par ailleurs, plusieurs véhicules des travaux publics approchent leur fin de vie utile. Leur remplacement débutera en 2026 et se poursuivra au cours des prochaines années. Enfin, le dossier de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque demeure au cœur des priorités du conseil. Une part importante des investissements futurs y sera consacrée. Une alternative est présentement à l'étude par le Conseil, et les résultats seront présentés aux citoyens au cours de l'année, lors de soirées d'information. Les investissements prévus seront réalisés à la hauteur de nos moyens, dans un esprit de transparence et de saine gestion.

INVESTISSEMENT	2026	2027	2028
Infrastructures	849 000 \$	5 265 800 \$	3 596 000 \$
Bâtiments	3 485 000 \$	3 364 000 \$	2 698 600 \$
Parcs et terrains	209 500 \$	7 400 \$	800 000 \$
Véhicules	120 000 \$	798 300 \$	287 800 \$
Machinerie, outillage et équipements	26 000 \$	- \$	- \$
TOTAL	4 689 500 \$	9 435 500 \$	7 382 400 \$

SOURCES DE FINANCEMENT	2026	2027	2028
Surplus non affecté	246 000 \$	116 000 \$	297 800 \$
Revenus reportés parcs	9 500 \$	7 400 \$	971 800 \$
Fonds de roulement	120 000 \$	798 300 \$	287 800 \$
Règlement d'emprunt	649 000 \$	638 800 \$	250 000 \$
Revenus reportés parcs et subvention	200 000 \$	- \$	- \$
Surplus affecté et subvention	3 465 000 \$	- \$	- \$
Règlement d'emprunt et subvention	- \$	7 875 000 \$	5 575 000 \$
TOTAL	4 689 500 \$	9 435 500 \$	7 382 400 \$



Pour consulter
la version
détailée
du budget:

